

Sections d'enseignement général et professionnel adapté

LES GRANDS PRINCIPES DE L'INCLUSION

Rappel de la circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015

Au sein d'un collège plus inclusif, la Segpa, bien identifiée comme structure doit permettre, pour les élèves issus de classes de CM2 pré-orientés en Segpa de poursuivre les enseignements du cycle de consolidation, et pour l'ensemble des élèves en situation de grande difficulté scolaire d'être mieux pris en compte dans le cadre de leur scolarité en collège.

La Segpa ne doit pas être conçue comme le lieu unique où les enseignements sont dispensés aux élèves qui en bénéficient.

Élèves pré-orienté en 6 ^{ème} SEGPA	Élèves de 6 ^{ème}
Sont inscrits en SEGPA	Sont inscrits en classe type
Participent à la vie de l'établissement et aux activités du collège : clubs, foyer socio-éducatif, association sportive, CESC, sorties...	
Travaillent dans le cadre des programmes du collège : poursuivent les enseignements du cycle 3 de consolidation.	
Bénéficient de l'accompagnement personnalisé	
Travaillent avec l'enseignant spécialisé de SEGPA et le PLC :	
Bénéficient de temps d'enseignement soit au sein de la SEGPA avec l'enseignant spécialisé soit en classe type dans leur classe de référence avec les professeurs du collège.	Peuvent bénéficier de l'appui ponctuel des enseignants spécialisés : co-intervention en classe, prise en charge dans le cadre de groupes de besoin et/ou de décrochage.
Suivent des séquences d'apprentissage avec les élèves des autres classes.	Suivent des séquences d'apprentissage avec les élèves de SEGPA

Professeur des écoles spécialisé de SEGPA	Professeur de collège
Travaillent ensemble à la mise en œuvre de projets communs entre les classes de Segpa et les classes de collège	
Mutualisent des compétences professionnelles sur les difficultés des élèves, la manière de les surmonter, les objectifs à atteindre, les aménagements à mettre en œuvre au travers d'échange au sein de l'équipe enseignante.	
Travaillent ensemble à plusieurs niveaux de l'action pédagogique : observation, préparation, animation, évaluation...	
Travaillent avec des élèves du collège en difficulté	
Interviennent auprès de l'élève de SEGPA en amont ou en aval des apprentissages suivis dans la classe de référence.	Travaillent dans leur classe avec les élèves de SEGPA
Interviennent en lien avec les PLC, au sein des autres classes du collège.	
Travaillent en co-intervention sur un même objet d'apprentissage, observent finement les élèves en situation, apportent un étayage immédiat aux élèves en difficulté	
Travaillent ensemble à la mise en place de groupes de besoins	

Travaillent ensemble dans le cadre des réunions hebdomadaires de synthèse : coordination des actions pédagogiques, progressivité des apprentissages de chacun des élèves.

Objectifs visés :

- Optimiser le niveau scolaire des élèves de SEGPA par une inclusion en classe type tout en maintenant le cadre sécurisant de la SEGPA.
- Mettre en place des parcours individualisés pour les élèves de classe ordinaire en grande difficulté scolaire.
- Faire bénéficier aux élèves en grande difficulté au collège du savoir-faire des enseignants de SEGPA.

Modalités de mise en œuvre envisageables :

- L'accueil et la rentrée scolaire des élèves pré-orientés en SEGPA dans leur classe de référence dès la première semaine de classe : co-évaluation des élèves.
- La co-évaluation des élèves par les enseignants spécialisés de SEGPA et les PLC : un regard partagé sur les élèves pour élaborer les emplois du temps et projets d'enseignement adaptés aux besoins des élèves
- L'alignement de certaines heures de cours d'une ou plusieurs discipline(s) choisie(s) dans le cadre d'une concertation entre les enseignants spécialisés de SEGPA et les PLC, en cohérence avec les besoins des élèves afin de faciliter la mise en place d'un travail par groupe de besoin et/ou de co-intervention favorisant l'accompagnement et la prise en charge des élèves en difficulté dès l'entrée en 6^{ème} n'ayant pas fait l'objet d'une pré-orientation en SEGPA.
- La redéfinition et un recadrage des réunions de synthèse : une programmation pour l'année scolaire des contenus travaillés dans le cadre du projet de la structure, une analyse de pratiques par discipline, des objets annoncés en amont ayant permis la réflexion et la recherche au préalable de chacun par le biais de documents à partager.